



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23 / 02 / 2024

Dossier complet le : 23 / 02 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-7747

1 Intitulé du projet

Requalification du centre-ville de Libercourt (62)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE LIBERCOURT

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

MACIEJASZ

Prénom(s)

Daniel

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39) b) Opérations d'aménagement 41) Aires de stationnement ouvertes au public 44) Équipements culturels	Périmètre de l'opération de 6,9 ha avec une SDP de 22 781 m ² => Projet soumis au cas par cas. Création de > 50 places de parking => cas par cas Construction d'un équipement culturel => cas par cas

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la reconfiguration du centre-ville de Libercourt en place de la friche de l'ancienne usine à gourdon, en intégrant

- une programmation immobilière comprenant à la fois 228 logements neufs et des commerces en rez-de-chaussée
- le réaménagement de l'espace public
- la construction d'une halle ouverte de marché.

Préalablement, il sera démoli 3 bâtiments rue Saint Ghislain, pour une surface de 956 m².

4.2 Objectifs du projet

- Moderniser et rendre plus attractif le centre-ville et améliorer l'image et le cadre de vie au quotidien,
- Requalifier les espaces publics en veillant à la compatibilité des usages,
- Tirer parti du potentiel stratégique urbain, en confortant sa dimension paysagère,
- Apporter une réponse globale aux différentes problématiques du quartier, en proposant une mixité de fonctions (accompagner les équipements, intégrer l'habitat, améliorer le cadre de vie, diversifier le commerce ...),
Mais aussi et de manière plus concrète :
- Accompagner la construction du centre culturel comme pierre angulaire en l'intégrant au projet de requalification du centre-ville et en l'utilisant comme vecteur de réappropriation et de lien,
- Composer un projet d'aménagement avec les contraintes du site et en particulier la pollution (répartition des fonctions urbaines, terrassement et nivellement, gestion de l'eau et du ruissellement, définition des emprises paysagères et leurs fonctions d'accueil ...),
- Désenclaver le secteur du centre-ville par un maillage viaire qui puisse fluidifier, desservir, et créer du lien,
- Restructurer les espaces publics et espaces verts de proximité notamment en repensant les liaisons douces,
- Promouvoir le renouveau du quartier en proposant des préconisations liées au développement durable, qui s'inscrivent dans une logique d'aménagement respectueux de l'environnement, et du paysage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

- Voirie
- Assainissement (répartition de la conception et des travaux à préciser avec la CAHC)
- Gestion des eaux pluviales
- Alimentation en eau potable
- Distribution d'énergie électrique
- Distribution de gaz
- Eclairage extérieur
- Télécom

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'opération consiste à aménager le périmètre de 6,9 ha en plusieurs phases, selon la programmation suivante :

- 228 logements neufs et des commerces (voir présentation de la programmation en annexe 10)
- Un maillage de desserte : voirie, stationnements, mobilités douces
- La desserte des lots d'habitations, commerces et services, bureaux
- Des espaces paysagers et de loisirs, dont un jardin public
- Des espaces publics : parvis de l'Hôtel de Ville, une place centrale, une halle couverte, un mail central, un parking paysager d'une centaine de places

Ces aménagements ne sont pas de nature à être démantelés.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager
Dossier Loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Assiette totale de l'opération = 6,9 hectares Surface de plancher = 22 781 m ² Stationnement = 196 places Espaces verts = 20 460 m ² Nombre de logements = 228	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° , " Lat. : ° , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Libercourt approuvé le 18/12/2017- Zone UC = zone de densité moyenne affectée essentiellement à l'habitat, aux commerces et services - Zone UBt = Site de l'ancienne usine à goudron.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La moins éloignée = ZNIEFF de type 1 n°310013321 "Etang et bois de l'Epinoy" à 800 mètres à l'ouest du projet Voir carte en page 9 du diagnostic écologique en annexe 13
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE de l'Agglo Hénin-Carvin approuvé par délibération n°18-162 du 20 décembre 2018 portant approbation des cartes stratégiques du Bruit et du plan de prévention du bruit dans l'environnement de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin. Voir carte en annexe 14
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude de caractérisation de zone humide a été menée sur le site : elle a conclu en l'absence de zone humide. Voir page 43 dans le diagnostic écologique en annexe 13.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondations approuvé le 26 mai 2014. Le site n'est pas concerné. Voir en annexe 14 Pas de PPRT
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs diagnostics environnementaux menés dans l'emprise du projet depuis 2004 : le centre-ville a en effet accueilli historiquement une activité d'usine à goudron qui a impacté les différents milieux (sol, eaux souterraines, gaz des sols). En conséquence, les usages d'une partie de l'emprise projet dite parcelle Lassilly sont encadrés. Un plan de gestion a été réalisé - Voir en annexe 16
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage AEP n'est localisé en aval hydraulique à moins de 5 km du site. Trois captages AEP captant la nappe de la craie sont localisés entre 3,9 et 4,3 km du site en amont ou latéral hydraulique et sont dotés de périmètres de protection n'incluant pas le site.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le moins éloigné est la ZPS "les cinq Tailles", situé à l'Est à 4900 mètres du site. Voir carte en page 11 du diagnostic écologique en annexe 13.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'équilibre déblais/remblais sera étudié pour permettre la réutilisation de tous les matériaux de déblais pour les besoins spécifiques du projet (remblai, PST, couche de forme). Les études et les travaux seront réalisés selon les modalités les plus appropriées permettant d'obtenir un équilibre du mouvement des terres et une réutilisation maximale des matériaux pour le projet. Exportation des terres polluées vers centre de traitement agréé.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les enjeux écologiques du site sont nul/très faibles à modérés. Les impacts potentiels du projets concernent essentiellement les oiseaux et les chiroptères. Ceux ci seront évités, réduits et compensés en adaptant planning de travaux, en intégrant des nichoirs et des gîtes, et en plantant des essences arborées locales et des prairies en gestion différenciée, favorables aux insectes et donc à alimentation des oiseaux et chiroptères. Voir diagnostic écologique en annexe 13 pages 42 et 60.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone urbaine et ancienne friche industrielle, le site est déjà artificialisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques technologiques suivants sont recensés au niveau de la commune ; au niveau du site ils sont identifiés ainsi : - Installations industrielles classées (ICPE) : non concerné au niveau du site - Pollution des sols : concerné au niveau du site
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques naturels suivants sont recensés au niveau de la commune, au niveau du site ils sont identifiés ainsi : - inondation : pas de risque connu au niveau du site - Séisme : risque faible au niveau du site - Retrait Gonflement des argiles : risque modéré au niveau du site - Radon : risque modéré au niveau du site.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de sols pollués : réponses apportées par le plan de gestion. Voir plan de gestion de la pollution en annexe 16.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a été réfléchi dans l'objectif de structurer, hiérarchiser ou encore fluidifier les déplacements de tout ordre, créer du lien ou les renforcer entre les différentes fonctions urbaines, desservir l'ensemble des lots, créer des connections en privilégiant les modes doux... Voir diagnostic urbain en annexe 11 page 30. Voir note d'aménagement urbain et paysager en annexe 8 page 9.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'être source de bruit en phase chantier. En phase d'exploitation, la réglementation acoustique relative à la contribution sonore des voies nouvelles est respectée.	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est potentiellement susceptible d'engendrer des vibrations uniquement en phase de chantier d'aménagement, et ce de manière temporaire.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bâtiments et les espaces de circulations seront éclairés à l'aide de lampes à faible consommation d'énergie et grande longévité.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des rejets atmosphériques indirects, liés à la circulation routière (CO, NO2, benzène, COV...), mais pas de manière significativement plus importante qu'à l'existant.
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La gestion des eaux pluviales respectera le principe d'infiltration sur site
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir note de gestion des eaux pluviales page 23 de l'annexe 9 (notice technique)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la production de déchets non dangereux, qui seront gérés par le gestionnaire de la ville .
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, le projet verra la requalification paysagère notamment d'un espace actuellement dégradé.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone déjà artificialisée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Il s'agit des projets qui ont fait l'objet d'un document d'incidences au titre d'article R.214-6 du Code de l'Environnement et d'une enquête publique ou ont fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis de l'autorité environnementale publié.

NB = Ne sont plus considérés comme "projets" ceux qui sont abandonnés par leur maître d'ouvrage, ceux pour lesquels l'autorisation est devenue caduque ainsi que ceux qui sont réalisés.

Le périmètre d'investigation de recherche des « autres projets connus » s'est étendu sur les communes limitrophes de Libercourt.

Sur ces communes, aucun projet de nature à avoir des effets cumulés avec le présent projet n'est recensé.

NB - la zone d'aménagement concerné Eco Pôle gare est déjà en cours de réalisation donc n'est plus considéré comme projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Il n'existe pas à ce jour d'évaluations des incidences réalisées dans le cadre d'une autre législation applicable au projet et/ou au site.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Une grille d'éco-construction en 10 principes : Le projet d'aménagement du centre-ville de Libercourt porte une ambition forte en matière de développement durable et souhaite être exemplaire dans la mise en oeuvre de la conception jusqu'à sa mise en oeuvre, pendant la phase de travaux.

Afin de répondre aux ambitions de la Ville sur ce sujet, les 3 enjeux fondamentaux suivants ont été ciblés :

- Neutralité carbone
- Bien-être des populations
- Respect des milieux naturels et humains

Voir grille co-construction en annexe 17

La consommation de terres : le projet prend place sur un site dégradé, déjà artificialisé, et permettra de le revaloriser d'un point de vue urbain, environnemental et paysager, avec aucune consommation de foncier naturel ou agricole.

La gestion des eaux pluviales : principe d'infiltration respecté (Voir notice technique annexe 9 page 23)

La pollution des sols : plan de gestion de la pollution réalisé (Voir annexe 16)

La biodiversité : adaptation des plannings de travaux, installations de nichoirs et gîtes sur les bâtiments, nombreuses plantations arborées, arbustives et herbacées, à base d'essences locales et gérée de manière différenciée. (Voir diagnostic écologique en annexe 13)

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.


Le centre-ville de Libercourt se présente telle une enclave urbaine contrainte par de grandes infrastructures routières et ferroviaires qui provoquent autant de ruptures physiques que visuelles. Le site dans son périmètre le plus large, pâtit de son passé industriel et renvoie l'image d'une friche polluée « inhabitable et inappropriable ». Pour autant, ces terrains sont un atout et doivent être appréhendés comme un site majeur pour la commune, un vecteur d'attractivité et d'animation à valoriser au sein de la ville et à l'échelle de l'agglomération. Le projet constitue donc une reconquête urbaine et environnementale d'un site dégradé, pour lequel la possibilité de ne pas réaliser une étude d'impact faciliterait la mise en oeuvre.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

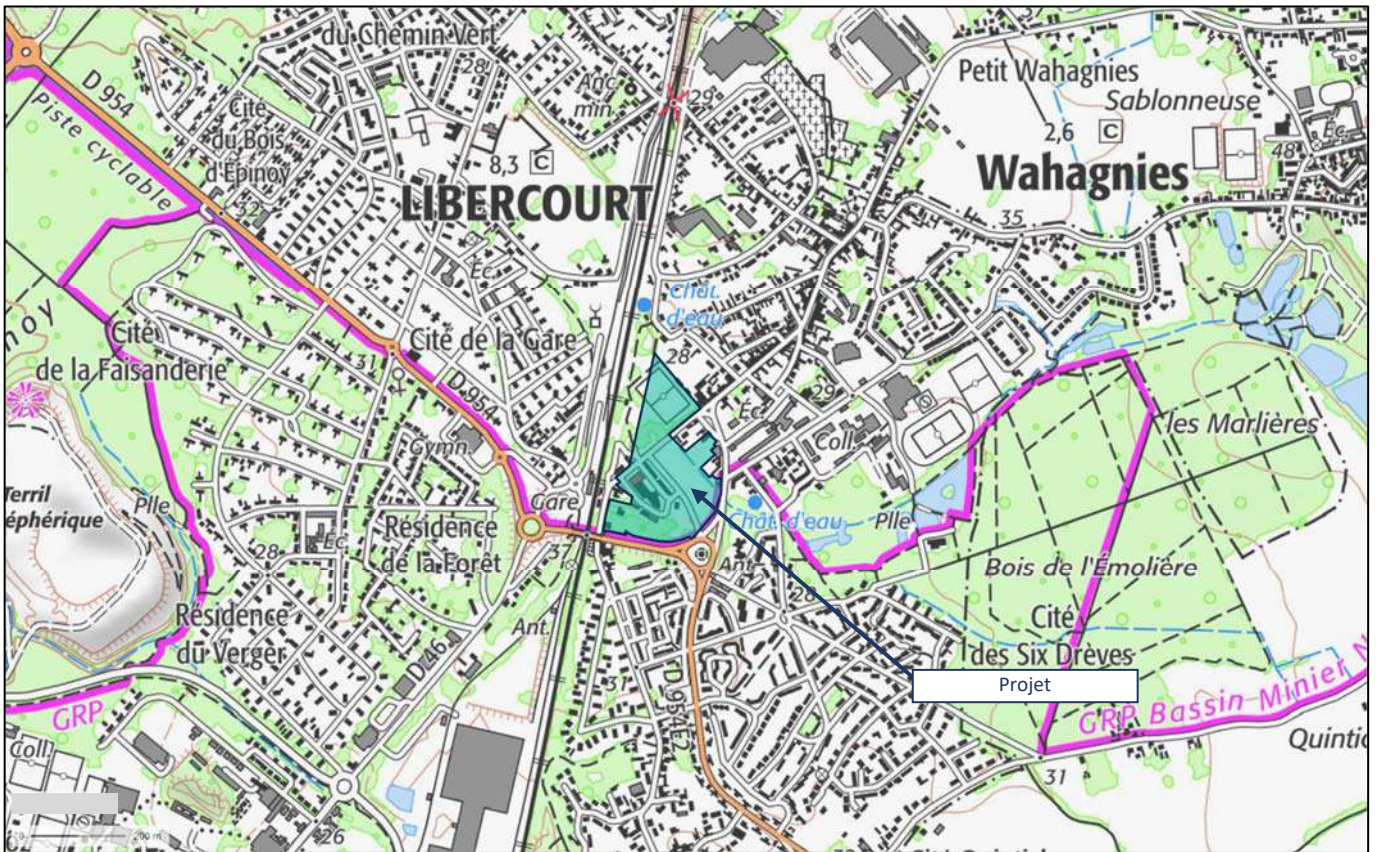
À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)

ANNEXE 3



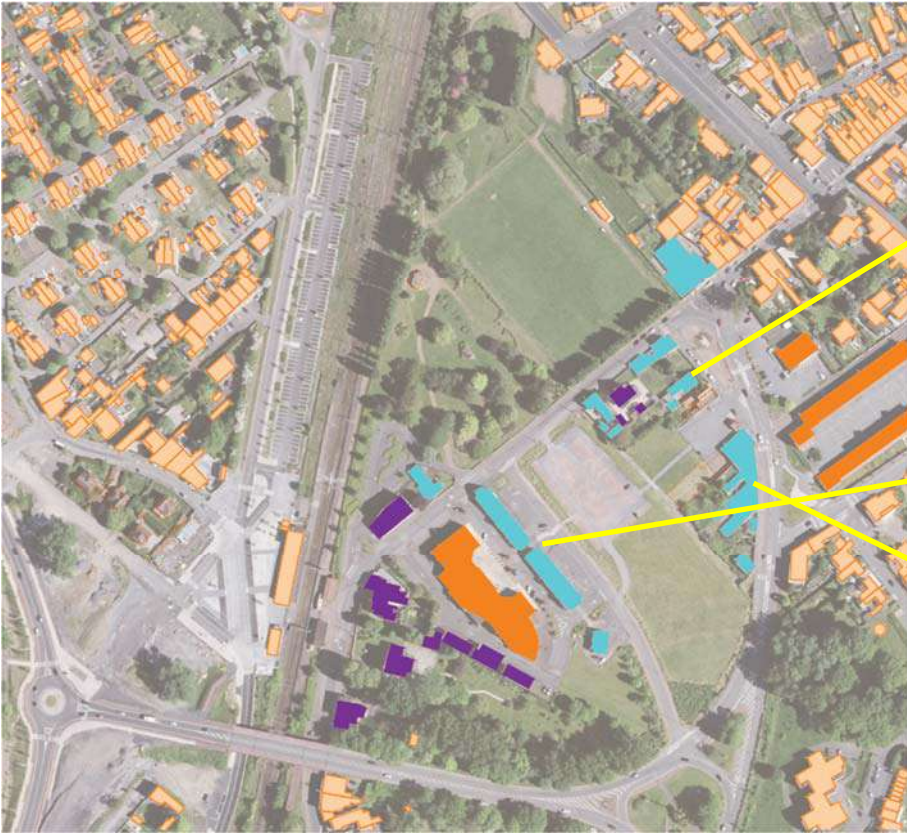
Localisation du site sur fond IGN



Localisation du site sur photo aérienne

ANNEXE 4
Vues du site (Oct 2021 – KVDS)





PLAN MASSE | éch 1/2000^{ème}

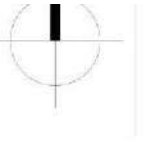


PLAN MASSE | éch 1/1000^{ème}





Ech : 1/2 000



Chiffre mis en comparatif dans le bilan du stationnement public projeté

	Nombre de places
Proche Mairie	env 250
Périmètre centre-ville étendu	env 180
Secteur PEM et gare	env 200
Project parking centre-ville	env 360



Parking existant SNCF repris
= **46 places**

Stationnement longitudinal
rue Quinet = **11 places**

Stationnement minute
Pôle culturel = **7 places**

Place évènementielle
stationnée = **78 places**

Parking compensatoire
évènement = **28 places**

Parking police = **2 places**

Bilan public
= **172 places**



*Ce bilan est programmé avec une vision maximale. Nous considérons ici 1 pl / log & 1pl / 60m² (surf brute) tertiaire.

Au regard de la loi alure, nous pouvons envisager 0.5 pl / log etant donné la proximité avec la gare SNCF.

llot 3 et 4 = 123 logements
Soit 123 places env.

llot 2 = 4 500m² tertiaire
Soit 75 places env.

llot 1 = 420m² tertiaire
Soit 7 places env.

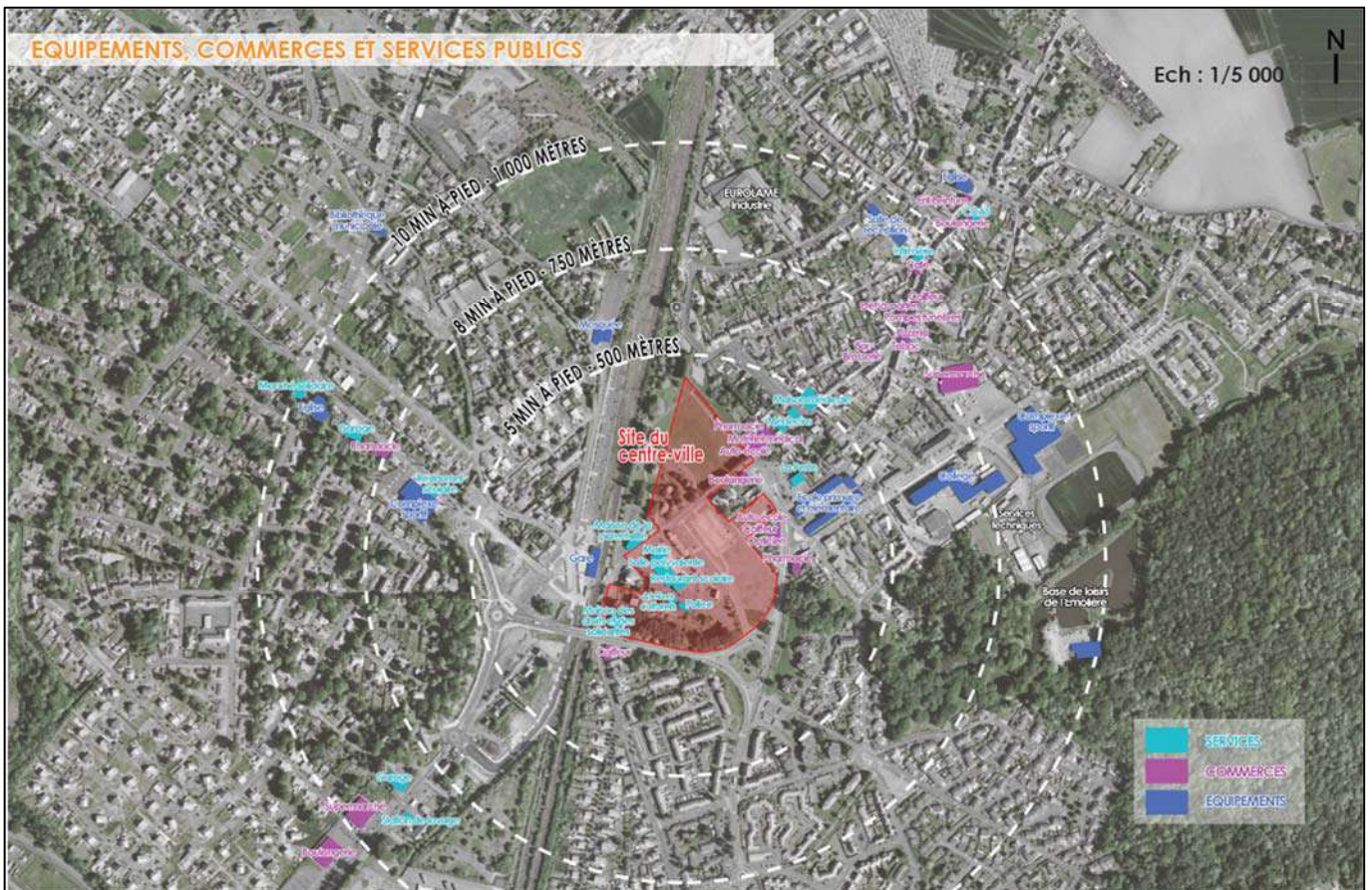
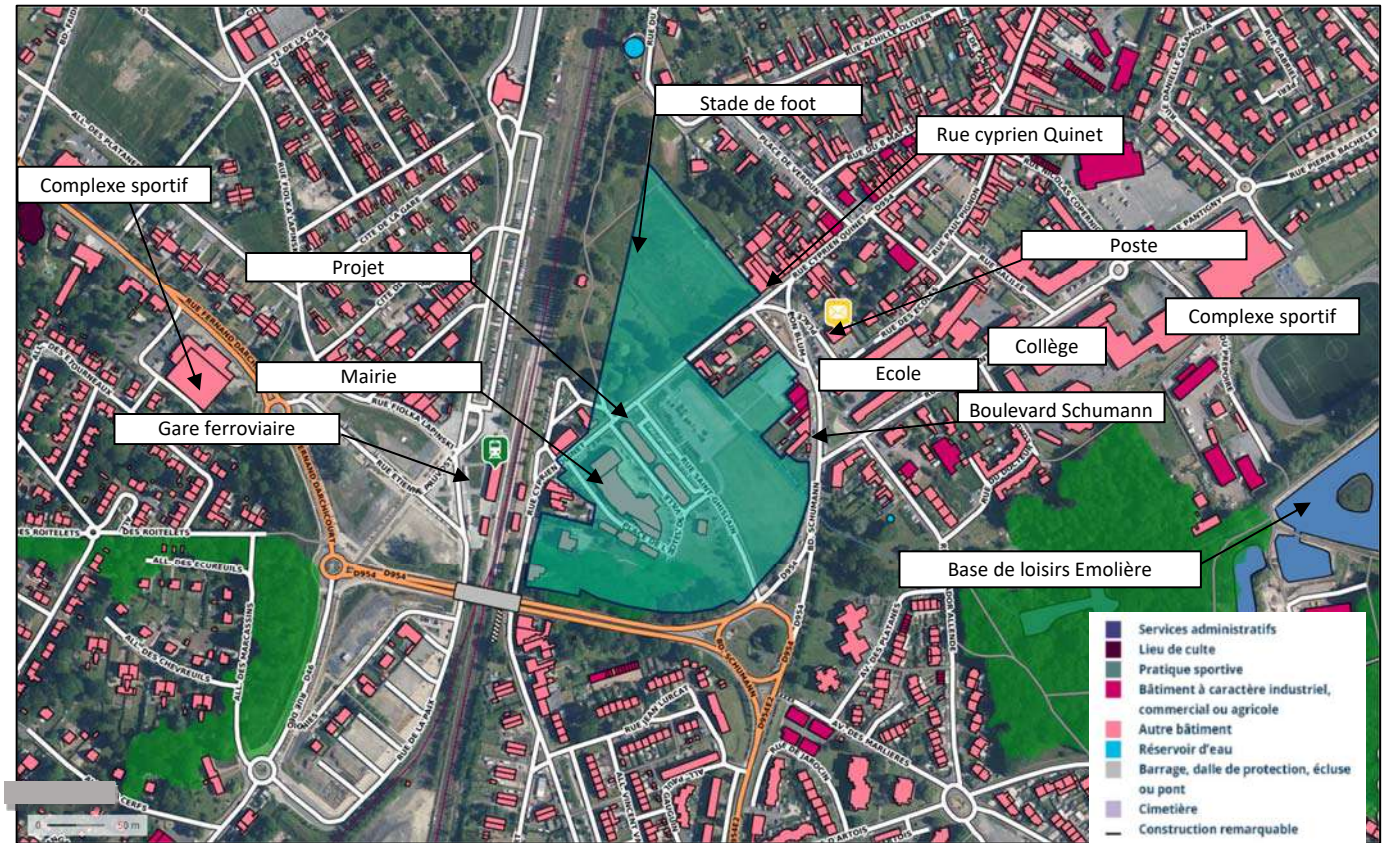
llot 6 = 700m² tertiaire +
20 log. Soit 30 places env.

llot 7 = 750m² tertiaire +
12 log. Soit 24 places env.

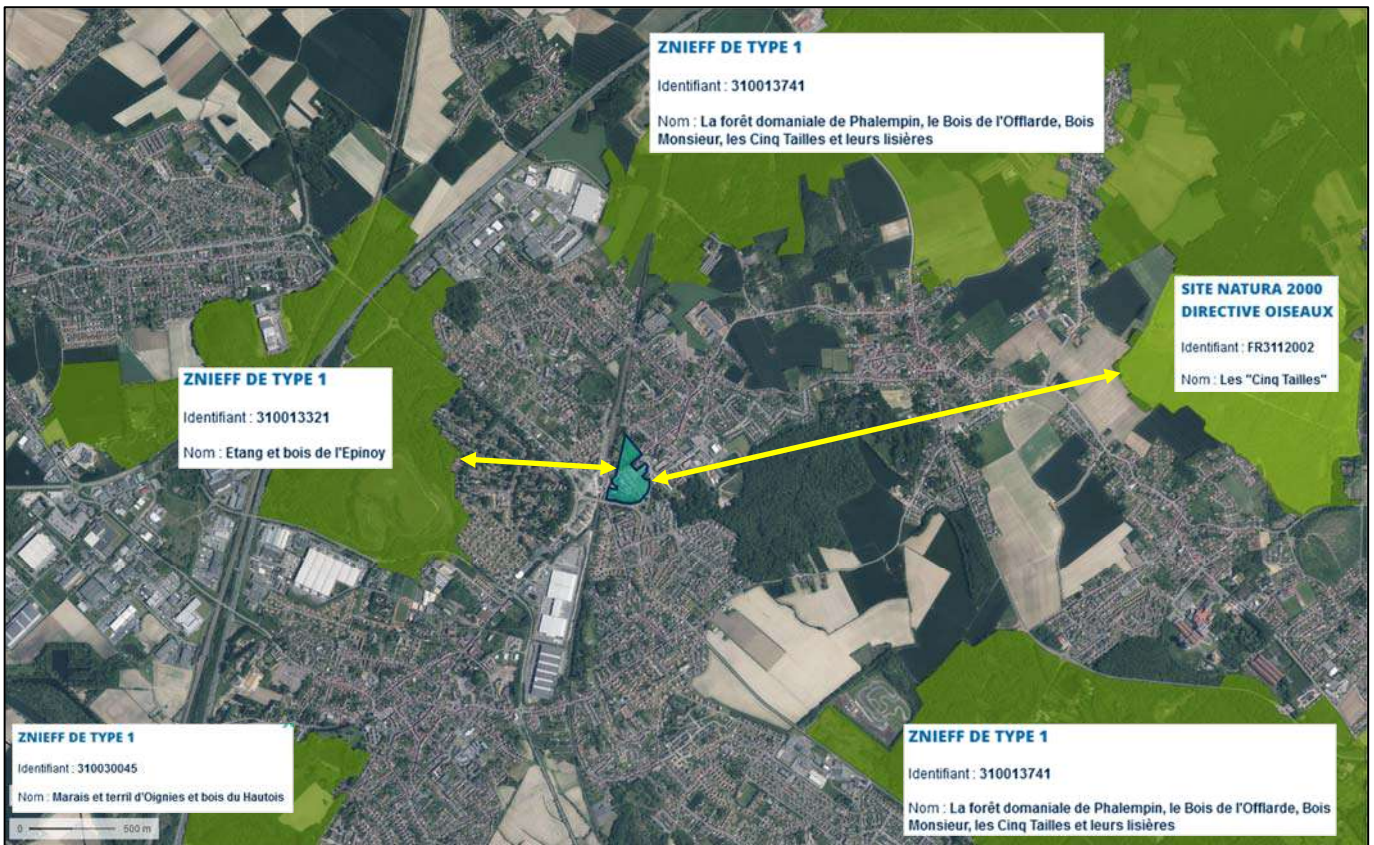
Bilan privé
= 316 places
= 182 places *

ANNEXE 6

Les abords du site



ANNEXE 7



Distance au site Natura 2000 le plus proche = 5 km

Distance à la ZNIEFF la plus proche = 800 mètres